



## « Un classement un peu artificiel »

« La difficulté avec ce genre de classement c'est qu'il faut comparer ce qui est comparable. » Yannick Poirot, directeur financier de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'est plongé dans les chiffres et dans la méthodologie choisie par l'association des contribuables associés pour établir son argus des communes. « Globalement, ce sont des données publiques agglomérées sur lesquelles on peut relever quelques anomalies techniques. Il y a aussi un parti pris qui est de ne regarder que le budget principal pour calculer le montant dépensé par habitant. Or dans les collectivités, il y a un budget principal et des annexes. Là par exemple, il nous suffirait de faire délibérer le conseil municipal pour placer tel gros poste de dépense dans un budget annexe et notre note augmenterait. » Sur le fond, la ville est dans la moyenne, avec 10/20. Mais précise encore Yannick Poirot, tout est question de périmètre géographique et d'intégration locale.

« Plus un territoire est intégré dans une collectivité, plus ses dépenses peuvent être portées par l'intercommunalité. Si aujourd'hui à Saint-Dié



**Yannick Poirot, directeur des Finances de la communauté d'agglomération de Saint-Dié.** Photo d'archives VM/Julia MARITON

on décidait de mutualiser au niveau de l'Agglo le centre technique municipal, on passerait les salaires sur l'interco donc on aurait moins de dépenses. Et moins de recettes aussi mais encore une fois, le classement ne le prend pas en compte. C'est un peu artificiel. »

**Marion JACOB**